

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Adresse :

Code Postal—Ville :

E-mail :@.....

Catégorie :

Club : Tel :

N° Licence :

DROIT D'ENGAGEMENT

En préinscription : 12€

Le jour de la course : 14€

N° DE DOSSARD

Envoyez votre règlement au plus tard le 4 décembre 2017 pour les préinscriptions:

Los Moussanots
7 lotissement la Condominette
11120 MOUSSAN
(Chèque libellé à "Los Moussanots")

1€ par inscription est reversé à l'association JOA-JOIE
(améliorer le confort des enfants hospitalisés)

A FOURNIR AVEC VOTRE INSCRIPTION :

Licenciés FFA uniquement : photocopie de votre licence FFA.

Non licenciés : Certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an à la date de la course.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement, et j'accepte le règlement de la course.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

REGLEMENT

- * La participation au trail de MOUSSAN "LE BOER" se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours contre les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.
- * Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs.
- * Les concurrents, de part leur participation à l'épreuve, acceptent que leur image soit utilisés par les organisateurs.
- * Ils s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.
- * Les accompagnateurs VTT et les chiens ne sont pas autorisés.
- * Les ravitaillements sauvages sont interdits et pourront donner lieu à une disqualification.
- * Ravitaillement en autosuffisance (réserve d'eau d'au moins 2 litres , sifflet, couverture de survie, barres et gel énergétiques).
- * Les concurrents ne pourront bénéficier d'une assistance personnelle qu'au poste de ravitaillement.
- * Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou neutraliser l'épreuve en cas de conditions météorologiques pouvant nuire à la sécurité des coureurs.

ASSURANCES

- * Les concurrents non licenciés devront s'assurer individuellement.
- * L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile.
- * Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

INSCRIPTIONS

- * Les inscriptions se feront à partir de 7h00 jusqu'à 8h00 dans la salle PEPY.
- * Les préinscriptions sont à envoyer avant le 04 décembre 2017 au plus tard.
- * Attention : la responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucun dossard ne sera délivré sans la présentation d'une licence ou d'un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course ou sa copie.
- * Toutes les catégories de junior à vétéran. Les moins de 18 ans ne sont pas autorisés à courir sur cette distance.